

Le Premier Traité Avec les Etats-Unis

Depuis l'arrivée à Paris premiers d'insurgents Silas Deane et Arthur Lee, au printemps de 1776, depuis surtout celle de Franklin le 21 décembre de la même année, on sait combien, de longs mois durant, ont été grandes sur la conduite à tenir à l'égard de la révolution américaine les tergiversations du gouvernement de Louis XVI.

De fait, c'est grâce à l'initiative hardie de Beaumarchais et à l'heureux coup de tête de La Fayette que, vers la fin de 1777, les trois députés de la jeune République peuvent commencer à concevoir des espérances pour la réussite de leur mission. Ce qui rend cette mission particulièrement délicate est la nécessité où l'on se trouve de part et d'autre de ne pas éveiller les soupçons de l'Angleterre.

Si, en raison de sa notoriété, Franklin parfois accapare quand même l'opinion publique, ce n'est pas lui qui est véritablement l'âme philosophique. Le choix de sa retraite à Passy a évidemment été dicté par ce sentiment de prudence. Son séjour en plein Paris, rue Verte, l'eût laissé trop en vue et dans l'impossibilité de cacher la moindre de ses démarches. Dans la pavillon de Passy, mis à sa disposition par Leray de Chaumont, il est beaucoup plus libre de ses mouvements, et à le voir, partageant son temps entre le Cabinet de physique du Roi, bâti sous Louis XV, tout près de la Muette, et la maison de Mme Helvétius sise au bout de la rue de la Fontaine, à Auteuil, on peut le croire tout entier à la science et au sentiment, absolument étranger à toute noire machination contre l'Angleterre.

La, les intermédiaires entre la Cour et la jeune République américaine peuvent venir, sans attirer l'attention, s'aboucher avec lui.

Outre certains commis de MM. de Maurepas, de Sartines et de Vergennes, choisis avec soin, comme M. Gérard, deux agents de la Cour ont surtout accès auprès de lui: Beaumarchais et la chevalière d'Eon.

C'est le 7 décembre 1776 que Beaumarchais a fait présenter au Roi par Vergennes sa supplique en faveur des insurgés. A force d'insistance, de diplomatie, et toujours sous le sceau du plus grand secret, il a obtenu un million de la France, un million de l'Espagne, et s'est engagé à fournir aux Américains 25,000 fusils, 20 canons, 200 milliers de poudre, des effets de campement et d'équipement, que, de leur côté, Arthur Lee et Franklin se sont engagés à lui payer en riz et en indigo.

Depuis que Franklin est installé à Passy, Beaumarchais — à moins qu'il ne soit à Marseille, au Havre ou en Espagne à surveiller ses expéditions pour le Nouveau-Monde — vient sans cesse en voiture de Paris converser avec lui. Le 8 décembre 1777, peu après son retour d'Espagne, c'est en revenant de Passy qu'il est blessé à glaces ayant versé par suite de la rupture d'une roue.

Quelques jours auparavant, le 23 novembre, à eu lieu à Versailles, devant un concours de monde prodigieux, la présentation du chevalier d'Eon, «reprenant son sexe véritable, qui est celui de femme». Ce singulier personnage, diplomate très avisé, prend aussi part très active aux tractations de la Cour avec les insurgés.

La meilleure preuve en est qu'aux premiers jours de 1778, le 5 janvier, veille des Rois, nous les trouvons tous deux invités par Franklin au premier dîner qu'il donne à Passy dans sa nouvelle résidence, sans doute comme pensionnaire de crémaillère.

A cette date, notons-le, Beaumarchais et d'Eon sont au moment le plus aigu de leurs querelles, querelles qui, pour l'observateur averti, semblent bien avoir été mises en avant pour détourner l'attention de leur rôle important dans les arrangements du traité qui se prépare.

Vers la fin de janvier, bien que non signé encore, la conclusion de ce traité ne fait plus de doute pour personne. A Paris, à Versailles, tout le monde en parle.

Le dimanche 1er février, lord Stormont arrive tout effaré chez Maurepas et se répand en plaintes amères à ce sujet. Et comme le vieux ministre lui demande sur quoi il fonde ses alléguations, Stormont lui répond qu'il ne peut regarder que comme conclu un traité dont on a parlé le veille dans les carrozses du Roi.

«Savez-vous, lui rétorque Maurepas, ce qu'on a dit dans les carrozses de la Reine? On a dit que les Anglais avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour conclure le leur, mais sans succès. Allez, Monsieur l'ambassadeur, soyez tranquille. Sachez qu'en politique ceux qui en savent le plus sont ceux qui en disent le moins. Il n'y a que les sots qui parlent et croient.»

Cinq jours après, le vendredi 6, le traité était signé!

POEME EN PROSE

Si je devais un soir — ô joie — vous embrasser, je voudrais que ce fut par une nuit d'été, aux doux rayons d'argent d'une lune immobile, sur les rives d'un lac aux ondes endormies.

Vous, pâle visage, à l'ovale contour, fidèle et beau miroir, refléterait des cieux la paix calme et tranquille, et vos étranges yeux, brillant seuls sur la terre, sembleraient deux étoiles venues du firmament.

A genoux devant vous, sans un mot, sans un geste, en un respect muet je vous contemplierais. Et ces minutes d'or volées à l'infini me paraîtraient ainsi toute l'éternité: l'étincelle ravie au feu clair de l'amour répercuterait en mon âme une leur mystique.

Ah! dans le silence velouté des ténèbres, au seul bruit de mon cœur j'approcherais de vous; je ferais les bras sur votre être magique, aux fleurs de votre bouche je scellerais mes lèvres, et, dans le grand mystère de cette nuit divine, nous resterions ainsi comme un marbre mortel.

Jusqu'à la pâle aurore nos âmes chanteraient, et puis je m'en irais à pas lents et pensifs, portant au fond de moi la précieuse empreinte, et, regrettant le lieu, et l'instant, et votre être, je les enfermerais dans l'écrin de mon cœur.

Puis les nuits se suivraient, mornes et sans éclat, mais reflétant pour moi, brillantes à jamais, l'éternel souvenir d'un unique baiser.

Quelle fut la déterminante de cette décision, si importante pour l'avenir politique des Deux Mondes?

Toutes les hésitations, disent les historiens, disparurent à Versailles — à la nouvelle de la victoire de Saratoga. Or, la victoire de Saratoga eut lieu le 17 octobre 1777; la nouvelle en est parvenue à Versailles vers le milieu de janvier, et, près de trois semaines après, rien n'est encore définitif. Pourquoi ces longs délais? L'opinion publique s'est échauffée et exige une solution. Jusqu'au dernier moment les hésitations persistent et il y a lieu de noter ici une très curieuse version, donnée par une petite brochure publiée à Londres au début de 1790, de la façon dont il y est mis fin.

C'était, paraît-il, le ministre de la Marine, M. de Sartines, qui était spécialement chargé des rapports du gouvernement avec les «Insurgents». C'est-à-dire avec Franklin, Silas Deane et Arthur Lee.

Le 4 ou le 5 février, Silas Deane, fatigué des lenteurs et même des défaites de Sartines, lui écrivit qu'il se décidait sous deux fois vingt-quatre heures à faire signer le traité, qu'autrement il s'accommoderait avec l'Angleterre.

Il avait pris ce parti brusque et irrégulier sans la participation de ses collègues. A peine leur en eût-il fait la confidence que le Dr. Franklin crut tout perdu.

«Vous avez offensé la Cour de France et ruiné l'Amérique!» s'écria-t-il.

«Tranquillisez-vous jusqu'à ce que nous ayons une réponse,» répliqua le négociateur tranchant.

«Une réponse! Nous allons être mis à la Bastille!»

«Au bout de quelques heures paraît le secrétaire du ministre de la Marine.

«Vous êtes priés de vous tenir prêts pour une entrevue à minuit.»

«A minuit! s'écrie le Dr. Franklin, dès que le secrétaire est parti, ma prédiction est vérifiée. M. Deane, vous avez tout perdu.»

«A minuit, les envoyés américains montent dans une voiture et arrivent dans une maison de campagne à cinq lieues de Paris. On les introduit chez M. de Sartines. La fameuse déclaration, demandée si impérieusement par M. Deane, est signée à l'instant même. Le ministre se retire et lord Stormont envoie à Londres des péches sur péches portant les assurances les plus positives d'intentions amicales et pacifiques de la part de la France.»

Cette version anglaise ne doit évidemment être reçue qu'avec de grandes réserves, mais elle paraît bien reposer sur un fond de vérité. Même les signatures échangées, on ne voudrait pas rompre brusquement avec l'Angleterre. «Assurez le gouvernement anglais des intentions pacifiques du Roi,» écrit à ce moment de Vergennes au marquis de Noailles, ambassadeur de France en Angleterre. Peut-être eût-on essayé de bernier encore quelque temps lord Stormont si George III n'eût répondu à ces assurances desoires en rappelant son ambassadeur.

Ce n'est que le jeudi 19 mars que Franklin est enfin reçu à Versailles, dans le salon d'Apollon, par Louis XVI et la famille royale comme ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Il est en habit de velours mordoré et bas blancs, ses lunettes sur le nez et son chapeau blanc sous le bras.

C'est M. Gérard, premier commis des Affaires étrangères qui, dix jours après, est nommé ministre du Roi de France auprès de la jeune République américaine.

VALÈRE FANET, dans la grande revue franco-américaine de Paris.

UNE GRANDE SOPRANO



Mme Amelita Galli-Curci, qui se fera entendre dans la soirée musicale du Gypsy Smith Tabernacle le 24 avril courant.

Le Carême du Louvre (1662)

Avant de publier le carême du Louvre, l'abbé Lebarq, le savant historien de Bossuet orateur, fait quelques observations qu'il faut citer ici:

«En suivant avec simplicité, dans la chaire des Minimes, les évangiles des dimanches, Bossuet avait d'abord placé le chrétien en face de ses invisibles ennemis; puis il avait successivement rappelé l'autorité de Jésus-Christ pour nous enseigner: le danger des richesses; la mesure à laquelle doit se restreindre la préoccupation des intérêts présents; l'impossibilité de rien objecter de valable aux charitables reproches du Sauveur; la condamnation du faux honneur du monde; les mystères de la Passion et de la Résurrection. Dans ces onze discours véhéments, rudes parfois, toujours gonflés de raisons décisives et tranchantes, pas un mot qui ne fût à recueillir pour cet auditoire mêlé, ou des chrétiens de toute condition, souvent plus chrétiens de nom que de fait, se pressaient et s'agitaient même un peu bruyamment autour de la chaire...»

Aux Carmélites, Bossuet eut aussi des vérités pour tous. Telle est la richesse du fond liturgique qu'on peut aisément y revenir à plusieurs reprises, sans s'engager en des redites. Malgré la communauté des sujets différents toujours d'un carême à l'autre pour le détail, assez souvent dans l'ensemble. La raison de ces différences doit être cherchée principalement dans le caractère différent des auditoires... Les discours prêchés au Louvre sont aussi des œuvres nouvelles, même lorsqu'ils reviennent sur un sujet déjà traité devant d'autres auditoires... C'est le grand effort oratoire de Bossuet. Conscient des difficultés, mais convaincu de sa force oratoire et de l'autorité religieuse qui est en lui, Bossuet, pour parler au roi et à la cour, fait appel à toutes les ressources de son esprit et de son cœur. Il a trente-cinq ans; il est plein de jeunesse, mais il a maîtrisé sa fougue. Au même moment, les grands écrivains, disciplinés, donnent ou préparent leurs chefs-d'œuvre. Il s'élève à la hauteur des plus grands dans ses discours sur la Providence, sur l'Ambition, sur la Mort, sur le Mauvais Riche.

Bossuet avait en face de lui Louis XIV. Le jeune roi, fier de sa puissance, aimait peu la vérité, quand elle le blessait, et il attendait des hommages. Bossuet admire Louis XIV, et il aime le roi; il ne manque pas, à l'occasion, de lui adresser ses compliments pompeux que la sincérité rendait éloquentes et dont il était impossible de se dispenser. Mais le prédicateur sait ce qu'il a à dire; il parle des devoirs des rois; il rappelle à Louis XIV que les pauvres meurent de faim à la porte du Louvre, et il ose faire des allusions nombreuses et pressantes à une intrigue dont toute la cour s'entretenait.

Louise de La Vallière, à peine sortie de l'adolescence, était au début d'une liaison avec le roi, liaison secrète, du moins hors de la cour, qui devait plus tard, après la mort de la reine mère, causer tant de scandale. Emue par la forte parole de Bossuet, la chrétienne La Vallière comprit le danger de la situation, et un jour de ce carême de 1662, elle s'échappa de la cour pour se réfugier dans un couvent. Louis XIV, averti de son départ, se mit à sa poursuite, la rejoignit et la ramena. Cette aventure était connue de Bossuet et des courtisans. Le prédicateur sait qu'il peut exciter la colère du roi, mais il n'hésite pas à répéter des adjurations comme celle-ci: «Je veux arracher ce cœur de tous les plaisirs qui l'enchantent, de toutes les créatures qui le captivent. O Dieu! quelle violence d'arracher un cœur de ce qu'il aime! Il en gémit amèrement; mais quoique la victime se plaigne et se débâte devant les autels, il n'en fait pas moins accomplir le sacrifice du Dieu vivant. Que je t'égorge devant Dieu, ô cœur profane, pour mettre en ta place un cœur chrétien! — Eh quoi! ne me permettez-vous pas encore un soupir, encore une complaisance? — Nul soupir,

CAUSERIES DU LUNDI

Les Dames Sociétaires, réunies comme d'habitude, dans les salons de Mr. Alfred LeBlanc, ont tenu dernièrement, le lundi 20 mars et 3 avril, deux intéressantes après-midis. A la première de ces réunions, elles ont assisté à une charmante représentation des «Précieuses ridicules», de Molière, qui furent la troisième des créations de l'auteur, en même temps que sa première franche comédie de mœurs. Personne n'ignore non plus qu'à la première représentation de sa pièce, Molière joua lui-même le rôle d'un de ses personnages, celui de Mascarille.

Préalablement à la représentation, Mr. Lionel E. Durel, professeur de littérature française à Tulane University et à Newcomb College, avait tenu à rappeler, en quelques paroles bien senties, tout ce que doivent à Molière notre théâtre et notre littérature, ajoutant que le plus bel hommage à rendre à Molière consistait à ne pas se laisser de jouer ses pièces.

A la suite de ce court prologue, six jeunes demoiselles, appartenant à la division dite du «cerce français» de Newcomb college, se sont mises à interpréter «Les Précieuses ridicules», avec l'entrain, le brio et l'étourdissante gaieté qui conviennent à cette mémorable satire. C'étaient Mmes Marguerite Dow, dans le rôle de Gorgibus; Emma Douglas, dans celui de Cathos; Dorothee Kuhlmann, dans celui de Madeleine; Clara Lewis, dans celui de Mascarille; Alice de Bays, dans celui de Jodelet; Angèle Gregory, dans celui de Mirotte.

Pénétrées de leurs rôles, ces jeunes personnes l'ont joué, chacune, avec une grâce parfaite et un talent d'acteur rappelant, avec faveur, Mme Lewis Landry, du corps enseignant de Newcomb, qui les avait préparées à cette élégante distraction dramatique. Aussi l'auditoire ne leur a-t-il pas ménagé ses applaudissements, qui ont été aussi nourris et aussi sympathiques qu'ils avaient été mérités.

La seconde réunion, celle du 3 avril courant, comprenait, en tête du programme, une pièce de comédie qui s'appelle une saynète, au théâtre espagnol, ou ce genre de production dramatique est très en vogue, et qui, dans notre théâtre, prend plus volontiers le nom de proverbe. C'est, à proprement parler, une petite pièce à trois ou quatre personnages; et c'est précisément ce qui alliait être offert à la nombreuse société venue pour en écouter la lecture, qui fut faite, sous le titre de «Le bon vieux temps», par une des Dames de la compagnie. Ce titre n'a pas tardé à se trouver justifié par le fond du proverbe, qui avait précisément pour objet une scène, prise sur le vif, de la vie créole antérieure à 1865, de cette vie, toute de simplicité dans ses mœurs et ses coutumes, dont le souvenir et la tradition restent si fidèlement conservés au sein de nos anciennes familles.

Après la lecture de la pièce, une partie de l'assistance demanda, que dis-je? réclama à haute voix le nom de l'auteur; et ce n'est que sur l'insistance de l'auditoire et sous l'encourageante pression de ses voisins, que consentit enfin à se lever, du siège qu'elle occupait au fond du grand salon, une dame, remarquable par la distinction naturelle de sa personne, à qui s'adressèrent, avec une touchante spontanéité, les applaudissements à tout rompre qui tenaient à saluer l'auteur de la pièce.

La partie musicale de la réunion a été ensuite exécutée, d'abord, par Mme Fernand Gelpi, qui a chanté «Poésies couronnées par les Jeux floraux», avec une voix sûre d'élément, une méthode supérieure d'interprétation et un talent incomparable de diction.

Mlle Alice Sullivan s'est fait entendre ensuite. L'auditoire a eu ainsi l'occasion d'applaudir une voix charmante, pleine d'avenir.

Mme Bernard accompagnait au piano, avec le talent qu'on lui sait.

P. H. ERMONT.

Nulle complaisance que pour Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

LA KLEPTOMANIE

La manie de voler, ou kleptomanie, est une de ces maladies (car c'est une maladie) nerveuses (car c'est le système nerveux central qui est impliqué) qu'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi; une de ces maladies du genre de celles qu'on appelait jadis «honteuses», c'est-à-dire dont le caractère douloureux pour le malade disparaît devant le signe infamant.

On plaint la kleptomane avérée; on irait jusqu'à lui offrir une consultation du médecin spécialiste. Mais tout de même, on n'en ferait pas son amie... Le bon sens a de ces infirmités.

Cependant, réserves faites sur le peu de sympathie qu'éveille généralement dans le public, les malades du vol, il faut s'empreser de remarquer qu'il est singulièrement cruel et d'un esprit peu averti, de nier net, comme le font quelques-uns, la réalité de cet état pathologique. L'impulsion kleptomane existe. Elle est prouvée. Des cas, nombreux à l'infini, en ont été étudiés et publiés par des médecins qui ne sont pas précisément des jobards à qui l'on en fait aisément accroire.

Il ne s'agit que de savoir la diagnostiquer parmi d'autres troubles mentaux, et notamment ne pas la confondre avec les ruses et simagrées des voleurs de profession qui voudraient s'en faire dire atteints pour bénéficier de l'irresponsabilité légale qu'elle confère, au moins en partie. Tantôt c'est une obsession impulsive, tantôt un acte réflexe, tantôt un désir morbide, qui commande, chez le prédisposé, l'idée de vol incriminée.

Dans le premier cas, le malade a conscience de son impulsion vicieuse. Il y résiste et en souffre. Avec anxiété, à chaque crise, il suit le réveil et le développement de la pensée parasite qui, tout à l'heure, va le dominer au point de le rendre irrésistiblement criminel.

Angoisse, oppression avec étreinte de la gorge, serrement de l'estomac, respiration courte et haletante, rougeur ou pâleur de la face, sueurs abondantes, vertiges, tremblements caractéristiques d'une façon indubitable, l'obsédé par l'idée du vol, devant l'objet qu'il va dérober. Il a beau lutter contre lui-même: il n'y a, pour lui, de repos qu'une fois le crime accompli... Enfin, il tient l'objet convoité; il le dissimule, il le cache, il s'enfuit, il a honte de son action, et s'il est arrêté, ce sont des larmes sincères qu'il montrera, des cris de désespoir vrai qu'il fera entendre; des promesses réelles de ne plus recommencer, qu'il donnera à la police.

S'il échappe, la kleptomane par obsession, d'habitude, ne se sert pas du produit de son vol: il a bien trop de remords de son action! Il cache, il entasse ses rapines sans jamais y toucher; ou, les jette, les vend à vil prix. Et tout cela est si caractéristique: attitude du voleur, spontanéité dans ses explications, régularité dans la succession de ses actes, que le juge, s'il est éclairé, ne peut s'y tromper. Oui, il a affaire ici, à un malade de l'esprit dont la place n'est pas au prison, mais à la maison de traitement.

Enfin, voici un kleptomane d'un autre genre encore. Affaibli, brisé, à la suite d'une longue suite de malheurs, cette femme s'est trouvée, un beau jour, dans un grand magasin, devant le rayon des soieries. Ayant passé la main sur une pièce de tissu, un sentiment d'ivresse profonde l'a saisie, au point de la faire trembler. Elle n'a plus pensé, dès l'instant, qu'à une chose: saisir le précieux tissu, et courir chez elle, n'importe où, pour le caresser, le froisser à son aise...

«Alors, disait une de ces kleptomanes au Dr Dupouy, je ressens des sensations voluptueuses plus fortes que...»

Ici, c'est la tendance de tout désir à se traduire en acte qui fait le fond de la crise. Normalement, la volonté saine suffit à combattre l'impulsion que crée tout désir. Chez notre névropathe, cet arrêt ne se fait plus: l'acte suit le désir, irrésistiblement.

On comprend qu'il ne soit pas toujours facile de mesurer dans ces cas le degré de responsabilité réelle du délinquant. Sans doute, le terrain mental est mauvais chez tous ces prédisposés à la névrose. Au surplus, l'histoire de leur vie fait apparaître la suite de circonstances qui les a mis sur le flanc... N'empêche que dans certains cas on pourrait encore exiger, du malade, quelque contrôle de ses actes. Trop souvent, parmi ces kleptomanes par désir morbide, on découvre la certitude de l'impunité à la base de leur conduite. D'où les embarras classiques de l'expert appelé par le juge.

C'est dans ces cas, qu'une petite cure au nouvel asile — sévère mais juste — de Forest, fera peut-être du bien!

DR. LOUIS DELATRE.

METS DEFENDU

Tout le monde sait que les Juifs ne mangent pas de porc. Un jour un monsieur dans le tram a offert son siège à une dame. Au moment où il se lève un irlandais s'assied immédiatement sur la place libre. Le juif lui fait de gros yeux.

— As-tu envie de me manger? demande l'irlandais.

— Non, dit le juif, car ma religion me le défend.

LES FINANCES

DES TEMPS NOUVEAUX

ELLES DOIVENT S'APPUYER SUR LE BON SENS ET S'ÉCARTER S'IL LE FAUT DES RÈGLES ÉTABLIES EN TEMPS ORDINAIRE

«Les vérités qui servent, a dit un jour le maréchal Foch, sont, en général, des vérités de La Palisse; croyez-moi, il n'y a rien au-dessus des bons sens.»

Il est bon de voir comment les grands hommes font l'application de leurs préceptes. Comment le maréchal Foch entend-il le bon sens?

A la première bataille de la Marne, il voit ses troupes à bout de forces sur un point du front: la division de renfort obtenue à grand-peine ne peut y arriver en temps utile; mais elle peut attendre une autre partie de ligne. Que veut la règle militaire? Ne jamais changer la position d'une troupe pendant le combat. Que veut le bon sens? Transporter sur le front menacé en pleine bataille une division déjà engagée et la remplacer par la division de renfort, Foch oublie la règle et suit le bon sens.

La règle était-elle donc fautive? Non, pas en temps ordinaire. Mais Foch a compris dans cette conjoncture suprême où se jouait le sort du pays qu'il fallait l'écarteler, regarder les faits en eux-mêmes et faire ce que commande la raison.

Ce bon sens suprême, d'autres qu'un officier pouvaient l'avoir. Quand les éléments techniques de la décision sont rassemblés, c'est du jugement qu'il faut pour savoir quelle route suivre. Ainsi ne vous effrayez pas lorsqu'on vous parle d'économie politique et de finances, si vous n'êtes pas expert. Aux financiers de savoir comment on établit un bilan et comment on peut recouvrer un impôt; mais à vous tous, Français et Françaises, de voir clair dans les grandes lignes et de juger des faits avec votre bon sens. Craignez ceux qui se retranchent derrière leur silence en vous disant que vous n'êtes pas de force à comprendre; exigez tout de même les explications et si elles ne vous paraissent pas claires, il y a beaucoup de chances pour qu'elles soient fausses.

Voyez donc quelle est aujourd'hui la situation financière de la France et du monde, et demandez-vous si l'on n'a pas fait jusqu'ici fausse route, et si l'on n'est pas temps d'entrer dans la voie nouvelle, pour une seconde fois sauver notre pays.

Rappelez-vous à combien on peut évaluer les charges totales de la guerre! Un total précis n'existe nulle part, mais on doit les estimer pour le monde à plus de mille milliards de francs suisses, qui feraient plus de deux mille milliards de francs de France au cours actuel. Pour notre pays seul, en comprenant les réparations dont il faut jusqu'ici faire l'avance, on trouve plus de 250 milliards de francs suisses, qui feraient 500 milliards de francs de France...

Vous pensez bien qu'un phénomène aussi extraordinaire ne s'est pas accompli sans un bouleversement dans la marche des finances publiques, de même qu'on n'aurait pas tenu quatre années devant des canons et des mitrailleuses si l'on n'avait pas construit des tranchées. Ce bouleversement, il faut le suivre, il faut voir comment il s'est accompli.

Prenons le au début dans notre pays, lorsque vient d'éclater la guerre. En vertu d'une convention secrète, l'Etat peut se faire avancer des fonds par la Banque de France. Il y a recours, mais les crédits qu'il reçoit ainsi, il sait qu'il se les donne à lui-même d'une manière artificielle et que cela peut entraîner la baisse du franc à l'étranger; en effet le cours forcé est établi et les billets ne sont plus échangeables contre de l'or. Si, au contraire, au lieu de créer du crédit artificiel il faisait appel à l'épargne française, ces inconvénients disparaîtraient et voilà pourquoi il émet des bons de la Défense nationale.

Au commencement, en effet, l'épargne, la véritable épargne française, qui pouvait posséder 3 ou 4 milliards disponibles, les place en bons de la Défense nationale. Mais après, est-ce que la guerre avec ses destructions aurait pour effet d'augmenter le pouvoir d'épargne de la France? Le pays ne dispose toujours, chaque année, que de quelques milliards d'épargne véritable, mais il se produit ceci: les billets de banque que l'Etat a créés pour payer des fournisseurs de la guerre, ces fournisseurs les lui rapportent en échange des bons de la Défense nationale. On remplace de l'inflation sans intérêt par de l'inflation avec intérêt. En fait, pendant la guerre, l'Etat a sorti de ses caisses plus de 150 milliards qui n'étaient pas couverts par des impôts ou des épargnes. Il a fait 150 milliards de paiements en billets de banque. Ces billets ne sont pas restés en cours, parce que la plus large part a été transformée en bons ou en emprunts d'Etat. Ce n'est pas parce que ces bons et ces emprunts portent des intérêts qu'ils représentent de l'épargne comme les billets. Ils constituent une inflation qui a l'avantage d'être moins mobile et moins apparente et le défaut d'imposer les charges les plus lourdes aux budgets de France.

Nous devons suivre dans cette voie le mécanisme de cette politique financière et alors toute cette grande ques-

LE TESTAMENT DE BENOIT XV

Le testament de Benoît XV a été ouvert et publié ces jours-ci à Rome en l'étude de Me Carlo Patriarca, en présence du notaire Urbani, du procureur Fantalli et de deux témoins. Voici le texte de cet important document:

«La pensée que la vie est entre les mains de Dieu et que d'un moment à l'autre je puis être frappé, me dicta de rédiger par le système acte mes dernières volontés, principalement pour exposer le caractère des biens qui se trouvent en ma possession.

«Ayant invoqué l'aide divine, et confiant dans l'intercession de la sainte Vierge, de saint Joseph, des saints Pierre et Paul, de saint Jacques et de saint Benoit, j'accepte dès maintenant la mort pour le moment où il plaira à Dieu de mettre fin à mon existence; je déclare que je ne possède comme propriété que les quelques biens qui, dès avant mon accession au Pontificat romain, étaient inscrits à mon nom au cadastre et sont situés dans les communes de Pegli (Gènes) et de Bologne; je me suis volontairement déposé de tous les biens mobiliers que je possédais.

«Des biens immeubles inscrits au cadastre à mon nom et auxquels je fais allusion ci-dessus, et à condition qu'avant ma mort je n'en ai pas disposé autrement, j'institue comme mon héritier mon neveu Joseph D. Chiesa, fils de mon frère Jean-Antoine. Tous les autres biens dont je dispose maintenant et que je pourrais disposer à l'époque de ma mort, ne sont et ne peuvent être possédés par moi qu'en dépôt et sont à la propriété du Saint-Siège: je n'ai que l'utilisation de ces biens, dont on ne pourra disposer après ma mort; à ce moment ils devront être reconnus par tous comme étant la propriété exclusive du Saint-Siège auxquels ils ont toujours appartenu et aucun de mes parents ne pourra jamais faire valoir à leur sujet aucun titre de propriété.

«Je choisis comme lieu de sépulture la Basilique Vaticane et j'ordonne que l'on ne procède pas à l'embaumement de ma dépouille mortelle, et je déclare absolument aboli pour moi l'ancien usage d'inhumation du cœur du Pape défunt en un autre lieu que la dépouille mortelle.

«Je compte sur le souvenir des personnes qui me furent attachées par les liens de la charité et j'ai confiance qu'un jour nous nous retrouverons tous réunis en Dieu.

«Fait au Vatican, Rome le 20 février 1916.

«JACQUES DELLA CHIESA, «Benoît XV, pape.»

Les Logements du Jour

Il est admirable de voir comment la Nouvelle-Orléans a su se tirer d'affaires dans la crise de logement. La solution du problème n'a pas été trouvée dans des constructions nouvelles, mais plutôt la division des appartements de maisons particulières.

Dans un grand nombre de cas où une famille avait à elle seule une maison entière, on a fait construire des partitions divisant le local en deux, trois ou quatre pièces, créant pour ainsi dire une nouvelle demeure.

On peut remarquer des escaliers montant au second étage. Ces escaliers sont très souvent par côté ou en arrière. Quoique l'ensemble ne soit pas trop artistique, on est arrivé à faire une maison servir un but très simple et en même temps très pratique.

PETITE HISTOIRE

LE DILIGENT ET SINGULIER COURRIER

Alors Bruxelles subissait le joug de l'envahisseur.

Un notable Belge s'en fut, un jour, au couvent des Pères Jésuites, et demanda secrètement s'il ne serait pas possible de faire parvenir une lettre à son fils, défenseur de l'Yser.

«C'est extrêmement difficile lui fut-il répondu. Nous sommes épiés. Les Allemands sont vigilants plus que jamais. Toutefois nous verrons...»

Quelques jours après, le père du soldat vit venir à lui un ouvrier.

«Je suis envoyé par les Jésuites dit-il; je vais tenter de traverser les lignes. Donnez-moi votre lettre.

«La voici. Prenez cela pour votre peine, et allons au café boire au succès de votre mission.

«Volontiers. Une semaine plus tard, l'ouvrier revint: il apportait la réponse du militaire.

Ravi, le bon Belge l'embrassa, et tous deux retournerent au café pour, cette fois, y boire à la victoire. Après quoi, l'obligé accourut chez les Pères Jésuites pour les remercier:

«Je voudrais voir le supérieur, dit-il.

«Le supérieur? Mais il était chez vous, ce matin...»

«Ce matin? — C'est lui! «l'ouvrier» qui a porté à Furnes votre lettre...»

tion des finances publiques, qui domine de son immensité le problème de notre avenir et celui de l'existence même du monde, paraît sous son véritable jour sans donner aux initiés le privilège de croire qu'ils le comprennent et sans leur laisser commettre, pour rester enfermés dans un cercle dont ils ne veulent pas sortir, l'acte des plus prodigieuses erreurs de l'humanité.—Probus.